



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
20 juillet 2022
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2022
29 août-1^{er} septembre 2022, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1 Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2 Dialogue structuré sur le financement	2
3 Programmes de pays et questions connexes	3
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
4 Dialogue structuré sur le financement du FNUAP	4
5 Programmes de pays et questions connexes	4
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
6 Questions financières, budgétaires et administratives	5
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
7 Questions relatives au contrôle interne	6
8 Visites sur le terrain	6
9 Questions diverses	6
Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour la deuxième session ordinaire de 2022	7



Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2022 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2022, dont un projet a été distribué aux membres du Conseil pour qu'ils ou elles formulent des observations, la version définitive tenant compte des observations reçues.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de plan de travail pour 2023, dont la version définitive, qui sera établie par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil, lui sera présentée pour adoption à sa première session ordinaire de 2023.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2022/L.3](#))

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2022 ([DP/2022/26](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2022 ([DP/2022/27](#))

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2023 ([DP/2022/CRP.2](#))

Débat consacré au PNUD

Point 2

Dialogue structuré sur le financement

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport concernant le dialogue structuré sur le financement des réalisations du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce document, sur lequel les États Membres et le PNUD pourront s'appuyer pour dialoguer de manière franche au sujet des questions de financement, fait suite aux décisions du Conseil d'administration relatives au dialogue structuré sur le financement du Programme, notamment à la décision 2019/18, dans laquelle le Conseil a prié le PNUD de lui présenter des rapports annuels harmonisés faisant le point, pour chaque entité, sur les engagements pris au titre du pacte de financement. Il présente des informations actualisées au sujet des dialogues structurés sur le financement, offre un aperçu des tendances en matière de ressources et des progrès qui ont été faits à l'appui du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 et donne les prévisions de dépenses relatives au plan stratégique pour 2022-2025. Un examen complet de la situation financière en 2021 figure à l'annexe I et les progrès réalisés vis-à-vis des engagements propres à chaque entité dans le cadre du pacte de financement sont présentés à l'annexe II.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera également saisi du rapport sur l'examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour 2021, qui comprend une étude et une analyse d'ensemble, du point de vue financier, des activités du FENU. Ce document présente une évaluation des résultats du FENU par source de financement des programmes (ressources

ordinaires du FENU et autres ressources) et dresse un bilan de la situation financière à la fin de 2021, qui est accompagné d'éléments de comparaison par rapport à l'année précédente. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Dialogue structuré sur le financement des réalisations des plans stratégiques du Programme des Nations Unies pour le développement pour 2018-2021 et pour 2022-2025 ([DP/2022/28](#))

Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2021 ([DP/2022/29](#))

Point 3

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de la Guinée, du Myanmar et de l'Ukraine ; b) approuver la deuxième prolongation d'un an des programmes du Burkina Faso, du Soudan et du Tchad ; c) examiner et approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Ghana, le Niger, le Soudan du Sud, la Zambie, l'Inde, la Mongolie, le Pakistan, Sri Lanka, l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie, la Libye, le Yémen, le Kirghizistan, le Monténégro, la République de Moldova et le Tadjikistan.

Documentation :

Prolongation des programmes de pays ([DP/2022/30](#))

Afrique

Descriptif de programme de pays pour le Ghana ([DP/DCP/GHA/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Niger ([DP/DCP/NER/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud ([DP/DCP/SSD/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Zambie ([DP/DCP/ZMB/4](#))

Asie-Pacifique

Descriptif de programme de pays pour l'Inde ([DP/DCP/IND/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Mongolie ([DP/DCP/MNG/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Pakistan ([DP/DCP/PAK/3](#))

Descriptif de programme de pays pour Sri Lanka ([DP/DCP/LKA/4](#))

États arabes

Descriptif de programme de pays pour l'Arabie saoudite ([DP/DCP/SAU/4](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Égypte ([DP/DCP/EGY/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Jordanie ([DP/DCP/JOR/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Libye ([DP/DCP/LBY/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Yémen ([DP/DCP/YEM/3](#))

Europe et Communauté d'États indépendants

Descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan ([DP/DCP/KGZ/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Monténégro ([DP/DCP/MNE/3](#))

Descriptif de programme de pays pour la République de Moldova ([DP/DCP/MDA/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Tadjikistan ([DP/DCP/TAJ/3](#))

Débat consacré au FNUAP

Point 4

Dialogue structuré sur le financement du FNUAP

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le rapport concernant le dialogue structuré sur le financement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour 2021-2022. Ce document fait suite à la résolution [75/233](#), dans laquelle l'Assemblée générale a appelé à continuer d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment en tenant les engagements pris au titre du pacte de financement.

Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur le sujet, le rapport rend compte, pour chaque entité, de ce qui a été fait au cours de l'année pour tenir les engagements pris, ainsi que des contributions annuelles au pacte de financement. Il donne également un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des possibilités de financement, en tenant compte des ressources de base et des ressources autres que les ressources de base, ainsi que du changement de stratégie opéré par le FNUAP en matière de financement, à savoir le passage d'une approche axée sur l'octroi de fonds à un financement orienté vers l'investissement. Le rapport présente également des perspectives relatives au financement du FNUAP en 2022, sur fond d'une situation géopolitique qui devient de plus en plus complexe. Il s'achève sur des éléments de décision. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant le dialogue structuré sur le financement du FNUAP.

Documentation :

Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2021-2022 ([DP/FPA/2022/10](#))

Point 5

Programmes de pays et questions connexes

Le Conseil d'administration sera invité à :

a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Ghana, l'Inde, la Jordanie, le Kirghizistan, le Maroc, la Mongolie, le Niger, le Pakistan, la République de Moldova, le Soudan du Sud, Sri Lanka, le Tadjikistan, le Yémen et la Zambie ;

b) prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de l'Angola, de la Guinée, du Myanmar, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Ukraine, qui a été approuvée par la Directrice exécutive du FNUAP ;

c) approuver la prolongation de deux ans du programme de Djibouti et la seconde prolongation d'un an des programmes du Burkina Faso, de la République populaire démocratique de Corée, du Soudan et du Tchad.

Documentation :

Descriptifs de programme de pays :

Ghana ([DP/FPA/CPD/GHA/8](#)) ; Inde ([DP/FPA/CPD/IND/10](#)) ; Jordanie ([DP/FPA/CPD/JOR/10](#)) ; Kirghizistan ([DP/FPA/CPD/KGZ/5](#)) ; Mongolie ([DP/FPA/CPD/MNG/7](#)) ; Maroc ([DP/FPA/CPD/MAR/10](#)) ; Niger ([DP/FPA/CPD/NER/10](#)) ; Pakistan ([DP/FPA/CPD/PAK/10](#)) ; République de Moldova ([DP/FPA/CPD/MDA/4](#)) ; Soudan du Sud ([DP/FPA/CPD/SSD/4](#)) ; Sri Lanka ([DP/FPA/CPD/LKA/10](#)) ; Tadjikistan ([DP/FPA/CPD/TJK/5](#)) ; Yémen ([DP/FPA/CPD/YEM/6](#)) ; Zambie ([DP/FPA/CPD/ZMB/9](#))

Prolongation de programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population ([DP/FPA/2022/11](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 6

Questions financières, budgétaires et administratives

Dans sa résolution [39/220](#), l'Assemblée générale a établi la nécessité de communiquer régulièrement des données statistiques relatives aux achats effectués par les organismes de Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008, en application de la décision 2007/38 du Conseil d'administration, c'est le (la) Directeur(trice) exécutif(ve) du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) qui se charge d'établir et de présenter le rapport correspondant. Le dernier rapport en date comporte une analyse des biens et services achetés en 2021 par 41 organismes des Nations Unies, pour un montant total de 29,6 milliards de dollars, notamment les biens et services achetés dans le cadre de la riposte à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est assorti de statistiques complètes publiées en ligne sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

Dans sa décision 2022/13, le Conseil d'administration a demandé à l'UNOPS de réfléchir à un calendrier pour l'application de toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Corps commun d'inspection qui n'ont pas encore été mises en œuvre, d'établir ledit calendrier et de le lui présenter à sa deuxième session ordinaire de 2022.

En outre, le Conseil a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa deuxième session ordinaire de 2022 la tenue d'une réunion d'information sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail, y compris les éventuelles conclusions préliminaires formulées par le groupe.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2021 ([DP/OPS/2022/6](#))

Calendrier pour l'application de toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, du Comité consultatif pour les questions administratives

et budgétaires et du Corps commun d'inspection qui n'ont pas encore été mises en œuvre

État d'avancement des travaux du groupe de travail, y compris les éventuelles conclusions préliminaires

Débat consacré aux questions communes

Point 7

Questions relatives au contrôle interne

Au titre de ce point, les Directeurs du Bureau de l'audit et des investigations du PNUD, du Bureau des services d'audit et d'investigation du FNUAP et du Groupe de l'audit interne et des investigations de l'UNOPS communiqueront une évaluation de l'indépendance de leur bureau, comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 2022/15.

Le Conseil adoptera une décision au titre de ce point.

Point 8

Visites sur le terrain

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur la visite effectuée du 26 au 30 juin 2022 au Bangladesh par certains de ses membres. Il souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Rapport sur la visite sur le terrain effectuée par des membres du Conseil d'administration au Bangladesh ([DP/FPA/OPS/2022/CRP.1](#))

Point 9

Questions diverses

**Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP
et de l'UNOPS pour la deuxième session ordinaire de 2022
(29 août-1^{er} septembre 2022, New York)**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 29 août	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la session annuelle de 2022 Débat consacré à l'UNOPS
		6	Déclaration du Directeur exécutif par intérim <ul style="list-style-type: none"> • Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2021 • Calendrier pour l'application de toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Corps commun d'inspection qui n'ont pas encore été mises en œuvre • État d'avancement des travaux du groupe de travail, y compris les éventuelles conclusions préliminaires Débat consacré à l'UNOPS (suite)
	15 heures-16 heures		Débat consacré aux questions communes
	16 heures-17 heures		
Mardi 30 août		7	Questions relatives au contrôle interne Débat consacré au PNUD
	10 heures-13 heures		Dialogue interactif avec l'administrateur du PNUD
	15 heures-17 heures	2	Dialogue structuré sur le financement du PNUD <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue structuré sur le financement des réalisations du plan stratégique du PNUD • Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2021 Débat consacré au FNUAP
Mercredi 31 août	10 heures-13 heures		Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures-17 heures	4	Dialogue structuré sur le financement du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2021-2022

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
Jeudi 1^{er} septembre	10 heures-12 h 30	3	Débat consacré au PNUD (suite) Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays • Prolongation des programmes de pays
	12 h 30-13 heures	8	Débat consacré aux questions communes (suite) Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite sur le terrain effectuée par des membres du Conseil d'administration
	15 heures-17 h 30	5	Débat consacré au FNUAP (suite) Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays • Prolongation des programmes de pays
	17 h 30-18 heures	9	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de décisions
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2023 • Adoption du plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2023 • Clôture de la session